J'ai raté mon premier semestre

Par **titine1236**, le **25/02/2014** à **02:17**

Bonsoir,

je suis en licence 1 d'histoire à la Sorbonne, et pour soucis familiaux, je n'ai pas participé aux cours du premier semestre et par conséquent, je n'ai validé aucune matière!

Ma question est donc de savoir si malgré cela je pouvais à nouveau me présenter aux cours et passer mes partiels pour le second semestre.

Merci de votre aide

Par **juriste83**, le **25/02/2014** à **02:42**

Salut !
Normallement le fait que tu ne sois pas allé au cours ne doit pas poser trop de problème puisque en fac l'étudiant dispose d'une totale autonomie.
Après il faut que tu sois quand même allé en TD , sinon , tu risque de passer en commission d'exclusion.

Mais l'absence au cours ne peut pas t'interdire de passer le second semestre mais jette un coup d'œil a ton règlement d'examen , t'aura sans doute quelques éléments de réponse.

Par **SAKURA**, le **25/02/2014** à **15:56**

j'aimerais savoir après le premier semestre , en l'attente des résultats dois-je relire tous mes cours de droit? ou bien attendre simplement mon sort?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés